

RW/933/2025/3250/15504/14

Lot 14

Les plages de semis sont à préserver. En raison de : la présence de semis naturels et recrûs le passage des machines sera concerté avec l'Agent forestier. Les arbres d'avenir cerclés à la couleur sont à préserver. Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. Débitage du houppier sur place. Abattage suivant direction indiquée sur les bois concernés. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06 AUTRES : Bois situés en bordures de chemins. L'adjudicataire veillera à sécuriser les chemins dans les plus brefs délais. Toute partie d'arbre venant à tomber sur l'assiette des chemins devra être dégagée entièrement et immédiatement par les soins de l'adjudicataire.

Nombre d'arbres total	4	
Volume grumes	11,921	m³
Volume houppiers	10,000	m³
Volume total	21,921	m³
Cube moyen	2 980	dm³
Circonférence moyenne	210,000	cm
Surface de coupe	19,316	ha
Contact	PECHEUR Jean, 0477 78 13 70	
Triage	Triage De Wibrin	
Propriétaire	Houffalize Cne	
Lieu(x)-dit(s)	LAUNEUX	
Vente	Commune de Houffalize, FE MABOM Mardi 18 novembre 2025 à 19:00 Salle de l'ancienne justice de Paix Rue Bois des Moines 9 6660 HOUFFALIZE	
TVA	2 %	
Certification PEFC	Oui	

Hêtre
Sécurité
Champignon
Normal

Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
185	1	
195	1	
		4,810
215	1	
245	1	
		7,111
Total grumes	4	11,921
Houppiers/Taillis	-	10,000